

## REUNION DU MARDI 17 AVRIL 2018 à 20 h 30

**Etaient présents :** Marie-Claude HELBERT, Christophe CHAUVIN, Philippe HOUDU, Sébastien BOURDAIS, Anthony CHAUVIN, Cécile NOUET, Didier HESTAULT, Laurent OLLIVON, Denis THIBAudeau.

**Etaient absents excusés :**

André ROCTON, Sylvie CLOUET CHAUVIRÉ (procuration à Cécile NOUET)

**Secrétaire de séance :**

Laurent OLLIVON

Approbation de la réunion du 6 Février 2018 : Le compte rendu de la réunion est validé par l'ensemble des membres du conseil présents.

✓ **Projet d'unité de méthanisation à Meslay du Maine :**

Une unité de Méthanisation portée par 12 agriculteurs et Engie Biogaz sera construite fin 2018 derrière la laiterie Perreault à Meslay du Maine. Après sa mise en service en 2019, cet équipement valorisera des résidus d'élevage (mais aussi d'autres résidus organiques tels que des végétaux ou des déchets provenant de l'industrie agroalimentaire et agricole) en produisant du Biogaz qui sera réinjecté après traitement dans le réseau de gaz de ville.

Le conseil, consulté sur le projet, ne s'oppose pas à la construction de l'unité de méthanisation.

✓ **Demande de participation financière Ecole Privée :**

Demande d'une participation de fonctionnement de l'Ecole Privée Notre Dame de Meslay du Maine pour 7 Enfants de la commune scolarisés.

Le conseil refuse la demande de participation.

✓ **Voirie 2018 :**

Un point est fait sur le projet d'entretien des voies communales pour 2018.

Une partie chemin Chêne Doux et Villeneuve sera bitumée. Le reste en point à temps pour un montant total de 14 498.64 €.

Il est également prévu d'installer 3 pancartes de lieu-dit, d'étudier le renouvellement du panneau d'entrée du village rue du Roquet. Un devis est en cours chez CREPEAU ;

.

Le conseil prévoit également d'étudier la mise en place de 4 panneaux de signalisation de STOP.

- sur la route de froid fonds (x 2 voir pour demande prise en charge par la CCPMG)
- au niveau du haras du grand buisson
- au lieu-dit la brochellerie

✓ **Devis matériel :**

Plusieurs devis sont portés à connaissance du conseil pour la fourniture des différents équipements pour l'entretien de la commune :

- Bétonnière électrique 395€
- Nettoyeur haute pression thermique 1 185€
- Groupe électrogène à définir suivant puissance
- Poste à souder 185€

Le conseil autorise madame le maire à finaliser les devis et à procéder à la commande du matériel.

A la demande de l'employé communal, l'investissement d'une tonne à eau va être étudié

✓ **Avenant au bail commercial pour la salle Saint Famille :**

Suite à la demande du restaurant, le conseil doit donner son accord pour inclure la Sainte Famille dans le bail commercial,

Et doit autoriser Madame le Maire à signer l'avenant au bail.

Le conseil donne son autorisation à Madame le Maire pour le raccordement de la sainte famille et à la signature de l'avenant du bail.

✓ **Aire de jeux :**

Le conseil valide la commande de jeux pour enfant (animaux sur ressort deux places) pour un montant total de 1 285 € HT. Ce nouvel équipement sera installé au niveau du multisport.

✓ **Fleurissement :**

Le fleurissement de la commune aura lieu le 12 mai 9H30. Le coût de cette opération s'élève à 243,30 € HT.

✓ **Questions diverses ou imprévues**

- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).  
Le RGPD modifie les règles en matière de sécurité des données à caractère personnel.  
Le Conseil autorise Mme le Maire à passer une convention avec le Centre de Gestion –  
Coût : 465 €/jour.
- D E T R : attribution d'une subvention de 86 044.19 € pour le dossier de revitalisation du centre bourg, aménagement d'un parking, abord mairie, 2 chambres accessibles PMR et terrasse.
- Attribution d'un fond de concours par la CCPMG à hauteur de 22 000 € (12 000 € pour la participation aux travaux d'aménagement du cimetière et 10 000 € pour l'aménagement du bourg)

- Modification du montant de la subvention APE pour la classe : 500 € (au lieu de 1500 €) soit 50 € par enfant de la commune.
- Commémoration du 8 mai : Dimanche 06 mai 2018 à Maisoncelles

**Clôture de la réunion du conseil à 22H50**